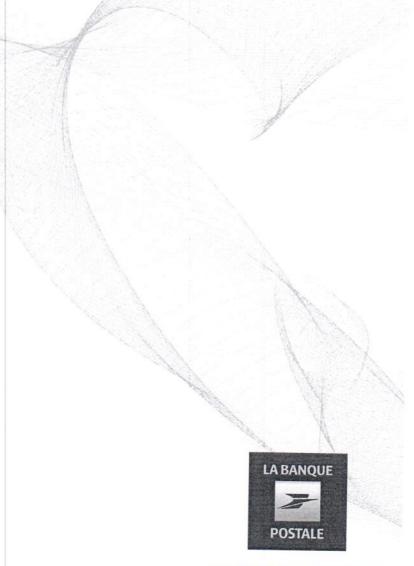
AVERTISSEMENT : ce document vous est remis par votre conseiller. Il est composé de 6 pages.



LBPAM ALLOCATION FLEXIBLE

DIVERSIFICATION ET FLEXIBILITÉ AU COEUR DE VOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT



Document non contractuel - Mai 2016

BANQUE ET CITOYENNE





Une gestion diversifiée et flexible pour chercher à accéder au potentiel de performance des marchés financiers, dans des proportions variables, selon le profil rendement/risque du fonds choisi et dans le cadre d'un objectif de volatilité moyenne cible sur 5 ans(1).

La gamme LBPAM Allocation Flexible vise ainsi, sur la durée de placement, 3 niveaux de volatilité cible moyenne sur 5 ans glissants:

- LBPAM Allocation Flexible 1:4%(2)
- LBPAM Allocation Flexible 2:8%(2)
- LBPAM Allocation Flexible 3: 12%(2)

Nous attirons votre attention sur le fait que les fonds peuvent s'écarter significativement de leur volatilité cible, à tout moment et en fonction des conditions de marché.

L'objectif de volatilité entraînera une limitation possible du potentiel de performance à la hausse sur 5 ans glissants.

UN LARGE UNIVERS D'INVESTISSEMENT POUR CHERCHER À MULTIPLIER LES SOURCES DE PERFORMANCES EN CONTREPARTIE D'UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

En un seul investissement, vous cherchez, dans des proportions variables selon le fonds retenu, à accéder aux opportunités potentielles offertes que cela soit en termes de classes d'actifs, de zones géographiques ou endore de secteurs d'activités : actions européennes, américaines qu émergentes, obligations d'états ou d'entreprises privées, obligations convertibles, matières premières non agricoles, actions du secteur immobilier.

La société de gestion La Banque Postale Asset Management (LBPAM) et son partenaire Aegon Asset Management (Aegon AM) disposent de nombreuses équipes de professionnels

experts dans leur domaine pour suivre ces différents marchés et estimer leurs potentiels. Les fonds de la gamme LBPAM Allocation Flexible sont des fonds diversifiés gérés par LBPAM et susceptibles d'investir dans des fonds de LBPAM et du groupe Aegon. La gestion repose sur l'anticipation par les gérants de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que les fonds ne soient pas exposés à tout moment sur les marchés et/ou valeurs les plus performants.

Les fonds de la gamme peuvent s'exposer aux risques de perte en capital, actions, taux et crédit pour poursuivre leur objectif de gestion.

À savoir

Les divers types d'actifs n'évoluent pas tous de la même façon et au même moment en fonction du contexte économique. La richesse de l'univers d'investissement donne la possibilité aux équipes de gestion d'investir sur les classes d'actifs jugées par les gérants comme les plus adaptées aux différentes phases du cycle économique.

Il est toutefois important de noter que la capacité des gérants à s'exposer de manière importante, positivement ou négativement, à certaines classes d'actifs sera contrainte par le niveau de volatilité moyen cible. Plus ce niveau sera faible, plus les contraintes seront fortes.

(2) Ces niveaux de volatilité sont fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de

⁽¹⁾ La volatilité moyenne cible sur 5 ans glissants est définie pour chacun des 3 fonds de la gamme LBPAM Allocation Flexible. Leur volatilité pourra évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction des anticipations de la société de gestion. L'objectif de performance et de volatilité indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance des fonds.



UNE GESTION FLEXIBLE POUR PLUS DE RÉACTIVITÉ FACE AUX ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS ET PILOTER AU MIEUX LE RISQUE.

La flexibilité signifie que les gérants de la gamme LBPAM Allocation Flexible ont la possibilité de faire varier rapidement et fortement le poids des divers actifs au sein d'un fonds.

Ces arbitrages entre actifs sont réalisés en fonction des analyses et anticipations sur l'économie et le suivi de la valorisation des différentes classes d'actifs. Ils se font dans le respect de marges de manœuvre - un poids maximum et un poids minimum - définies pour chaque actif dans la documentation réglementaire. Les minima fixés permettent une très forte réduction du poids des actifs les plus risqués en fonction des situations de marchés. Inversement, les maximum fixés ne permettront pas aux gérants de s'exposer aussi librement qu'ils le voudront à certaines classes d'actifs, quand bien même ils anticiperaient une hausse pour les semaines ou les mois à venir. De ce fait, le fonds ne bénéficiera, selon son profil, que partiellement de l'éventuelle hausse que pourraient connaître certaines classes d'actifs risqués.

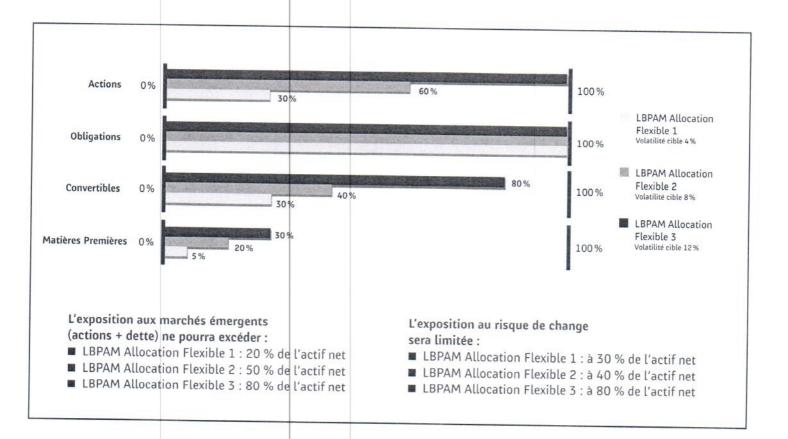
La gestion étant discrétionnaire, il existe un risque que les fonds ne soient pas exposés à tout moment sur les marchés et/ou valeurs les plus performants.

À retenir

Une gestion flexible en fonction des conditions de marché avec en particulier, l'objectif de franchir au mieux les phases de baisse de marchés, en désensibilisant le plus possible les portefeuilles aux risques dans les situations incertaines.

Le pilotage du risque est au cœur des décisions de gestion.

La recherche de performance, à travers l'investissement dans les actifs dont le potentiel de valorisation est jugé favorable, se fait sous réserve que l'exposition globale aux divers marchés soit cohérente avec le niveau de volatilité cible défini initialement pour chaque fonds de la gamme LBPAM Allocation Flexible. L'objectif de volatilité entraînera une limitation possible du potentiel de performance à la hausse sur 5 ans glissants.





LA GAMME LBPAM ALLOCATION FLEXIBLE

Parce que les sensibilités en matière d'investissement et les objectifs recherchés sont propres à chacun, La Banque Postale a décliné les atouts de LBPAM Allocation Flexible sur 3 fonds.

À chaque fonds correspond un niveau de risque (niveau de volatilité cible) et en conséquence un rendement potentiel attendu.

L'objectif de volatilité entraînera une limitation possible du potentiel de performance à la hausse sur 5 ans glissants.

Un ADN commun aux 3 fonds :

un large univers d'investissement et une gestion flexible avec l'objectif de générer une performance dans la durée tout en cherchant à limiter plus ou moins les fluctuations des marchés en fonction de l'objectif de volatilité cible moyenne sur 5 ans glissants du fonds.

Même s'il existe un objectif de volatilité cible, ces fonds restent exposés à des actifs risqués et présentent un risque de perte en capital.

Des allocations d'actifs adaptées en continu aux 3 niveaux de risque définis :

l'allocation entre les divers actifs et l'amplitude des ajustements effectués selon le contexte de marché sont par contre différentes afin de respecter le niveau de volatilité cible moyenne sur 5 ans glissants de chaque fonds. Cette volatilité pourra évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction des anticipations de la société de gestion. Les fourchettes maximales d'exposition par classe d'actifs sont indiquées dans le prospectus des fonds disponible sur demande ou sur labanquepostale.fr (coût de donnexion selon le fournisseur d'accès).

Exemples illustrant la façon dont la gestion flexible est mise en œuvre par LBPAM selon le risque défini pour chaque fonds.

Anticipations des marchés

MARCHÉS CONSIDÉRÉS COMME BIEN ORIENTÉS

MARCHÉS PORTEURS DE FORTES INCERTITUDES

LBPAM Allocation Flexible 1





LBPAM Allocation Flexible 2





LBPAM Allocation Flexible 3





- Actions immobilier
- Actions pays émergents
- Actions pays développés
- Obligations d'états émergents
- Obligations haut rendement
- Obligations d'entreprises Obligations d'états développés
- Liquidités

Exemples donnés à titre indicatif, issus de simulations faites par LBPAM, susceptibles d'être modifiés sans préavis dans le cadre des marges de manœuvre de la société de gestion décrites ci-avant dans la rubrique « Une gestion flexible pour plus de réactivité face aux évolutions des marchés et piloter au mieux le risque ».

Ces simulations n'ont aucune valeur contractuelle et ne constituent pas un engagement de la part de LBPAM.

LE NIVEAU DE RISQUE D'UN FONDS

En gestion financière, le niveau de risque se mesure principalement par la volatilité. Exprimée en pourcentage, elle traduit l'amplitude de variation de la valeur liquidative d'un fonds par rapport à sa tendance générale : plus la volatilité est élevée et plus le fonds peut être considéré comme risqué. En contrepartie, son potentiel de rendement à moyen/long terme est plus important.



LES INCONVÉNIENTS

- Les fonds supportent un risque de perte en capital.
 Ils peuvent être exposés aux actifs risqués suivants : actions, titres émis par des pays ou des sociétés de pays émergents, obligations à haut rendement, obligations convertibles, titres et instruments exposés aux matières premières. L'ensemble des risques auxquels pourrait s'exposer l'investisseur sont listés dans la documentation réglementaire.
- Les anticipations de gestion peuvent ne pas coïncider avec les évolutions de marchés auxquels les fonds sont exposés. Notamment, en cas de situation exceptionnelle (forte volatilité), l'exposition aux actifs dits risqués (cf. prospectus) pourra être réduite et être proche de zéro pour respecter l'objectif de volatilité. Dans ce cas d'exposition réduite aux actifs dits risqués, les rendements des fonds pourraient être affectés et évoluer potentiellement à la baisse (notamment dans les situations où les niveaux des taux d'intérêt sont bas, voire négatifs).
- Dans les phases de hausse, le porteur ne bénéficie pas de l'intégralité de la hausse du fait de l'objectif de volatilité contenue qui limite le potentiel de performance du fonds.

LES AVANTAGES

- La recherche d'un rendement à long terme grâce à la possibilité d'intervenir sur les différentes classes d'actifs qui n'évoluent pas forcément dans le même sens.
- Une gestion dynamique et flexible, sans contrainte d'indicateur de référence, pour chercher à profiter du potentiel des marchés identifiés par la société de gestion comme les plus porteurs du moment avec la possibilité de réduire totalement son exposition aux actifs dits risqués (cf. prospectus).
- Un encadrement des volatilités avec comme objectif de limiter les fluctuations importantes de valorisation dans les phases de baisse des marchés.
- 3 niveaux de volatilité cible pour répondre à différentes sensibilités au risque.

LES RESSOURCES ET EXPERTISES DE LBPAM

- LBPAM, filiale de La Banque Postale (groupe bancaire français) et Aegon AM (filiale du 2º assureur néerlandais).
- LBPAM 177 Mds € et Aegon AM 343 Mds € d'actifs gérés pour les clients institutionnels et particuliers.
- Des équipes de gestion LBPAM présentes en France et d'Aegon AM présentes sur plusieurs continents : Europe, Amérique et Asie.
- Au total, 300 professionnels de l'investissement multiclasse d'actifs et multizone géographique au cœur des marchés.

Données au 31/12/2015 susceptibles d'évoluer dans le temps.





POUR EN SAVOIR PLUS

Prenez rendez-vous avec votre conseiller



en bureau de poste



3639 Service 0,15 €/min



sur labanquepostale.fr(1)

INFORMATIONS CONSOMMATEURS

Cattention de l'investisseur est attirée sur le fait que les informations contenues dans le présent document ne sauraient se substituer à l'exhaustivité de la documentation légale de l'OPC disponible sur labanquepostale. fr'il.

Par ailleurs, La Banque Postale ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. En effet, tout investissement comporte des inconvénients et des avantages qu'il convient d'apprécier en fonction du profit personnalisé et étudié de chaque investisseur (rendement souhaité, risques pouvant être supportes...).

Le placement en Bourse est risqué, vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. LBPAM Allocation Flexible 1, LBPAM Allocation Flexible 2 et LBPAM Allocation Flexible 3 sont des OPC agréés par l'AMF.

La souscription des parts de ces OPC n'est pas permise aux ressortissants des Etats-Unis d'Amérique du "U.S. Persons" tels que définis dans le Prospectus.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) vous est remis avant toute souscription. Le prospectus est disponible gratuitement sur simple demande ou sur labanquepostale.fr⁽¹⁾, L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe La Banque Postale.

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.